



MINISTÈRE DES ARMÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Madame Florence Parly,
ministre des Armées**

*Audition devant la commission de la défense nationale et des
forces armées de l'Assemblée nationale*

Paris, le 04 mai 2021

– Seul le prononcé fait foi –

Madame la présidente,
Mesdames et messieurs les députés,

C'est un grand plaisir de vous retrouver, même si nous espérons que la prochaine fois, ce sera en présentiel.

Avant de commencer, j'aimerais partager avec vous l'excellente nouvelle de l'exportation de 30 avions de chasse Rafale à l'Egypte, partenaire essentiel dans notre lutte contre le terrorisme et acteur régional très important dans le Nord de l'Afrique et au Proche-Orient. Le Rafale, c'est le meilleur avion du monde et depuis plusieurs années nous ne sommes plus les seuls à le penser.

Ce succès à l'export, c'est avant tout un succès de l'équipe France : industriels, diplomates, coopérants, ingénieurs de l'armement, militaires de l'Armée de l'Air et de l'Espace, chacun a joué son rôle pour permettre à la chaîne de production des Rafale un avenir serein. Ce contrat, c'est une excellente nouvelle pour l'emploi français et un atout pour le dynamisme de nos territoires. Car 30 Rafale, ce sont 7000 emplois pendant 3 ans. Un seul Rafale fait à lui seul travailler plus de 400 PME. Et c'est toute la France qui en bénéficie, de Mérignac, à Argonay, Seclin, Istres et Saint-Cloud pour ne parler que des seules usines Dassault.

Ce succès, ce sont trois contrats qui concernent les entreprises Dassault, MBDA et Safran ainsi que leurs très nombreux sous-traitants. Ce contrat représente près de 4 milliards d'euros et est historique pour notre base industrielle et technologique de défense. Et nous savons pertinemment que la vitalité de notre BITD est le gage de notre souveraineté. C'est la promesse d'une France indépendante et l'un des moyens les plus concrets et opérationnels pour construire une Europe de la défense forte et ambitieuse.

Vous m'avez invitée, Madame la Présidente, pour aborder un sujet qui nous oblige à lever le regard de l'actualité, pour envisager des sujets de

long terme. Il s'agit de la Loi de Programmation Militaire et de la préparation des armées qui seront chargées de défendre demain, à l'horizon 2030, la France et les Français.

Vous savez aussi bien que moi que construire et entretenir un outil militaire est un travail de long terme, mais c'est aussi poser un acte politique à l'attention de nos concitoyens autant qu'à celle de nos partenaires ou de nos adversaires.

Cet acte politique, le Président de la République en a posé les fondements en 2017. C'est celui que vous avez approuvé, en votant, en 2018, la loi de programmation militaire pour les années 2019 à 2025.

Cet acte politique, c'est aussi l'engagement sans faille du gouvernement à mettre en œuvre la Loi de Programmation Militaire, engagement que vous avez confirmé, là encore, à travers les trois budgets successifs qui vous ont été soumis en application de cette LPM. Je voudrais le souligner devant vous, c'est un fait rare, c'est un fait historique : depuis trois ans, ressources et objectifs de la programmation sont strictement respectés, alors même qu'on s'en souvient, d'autres lois de programmation militaire, à peine votées, étaient vidées de leur sens.

Respect de la Loi de Programmation Militaire et de ses objectifs politiques : c'est cette volonté que je voudrais réaffirmer ce soir, ici, devant vous, alors que nous commençons à entrevoir une issue progressive à la crise sanitaire qui a bouleversé nos sociétés, bouleversé nos économies et aussi notre regard sur le monde.

Investir comme nous l'avons fait et comme nous continuerons à le faire, c'est faire un choix, comme nous le demandent beaucoup de nos concitoyens, c'est le choix de la souveraineté industrielle, de la recherche et de l'innovation.

C'est aussi faire le choix de l'emploi et de la cohésion sociale car, je le répète, nos armées sont une formidable machine à créer de la

compétence pour notre pays, à ouvrir des chemins à des dizaines de milliers de jeunes, et à traduire en acte la promesse républicaine de l'escalier social.

Et puis c'est enfin faire le choix de la sécurité des Français et de la sécurité collective. L'actualisation de la revue stratégique, que nous avons partagée ensemble il y a quelques semaines, nous a démontré que l'analyse faite en 2017 n'était pas périmée mais que, au contraire, les menaces étaient plus précises et s'étaient même accentuées.

*
* *

Ainsi, notre rendez-vous d'aujourd'hui s'inscrit parfaitement dans la continuité de ma précédente audition, c'était le 19 février, au cours de laquelle nous avons échangé sur les conclusions de l'actualisation de la Revue stratégique.

A plusieurs reprises, à maintes reprises devrais-je dire, le Président de la République a eu l'occasion de confirmer l'ambition portée par la loi de programmation militaire.

Il a également souhaité que notre appréciation des menaces actuelles et futures soit mise à jour et se traduise par un ajustement de nos capacités opérationnelles. Tout en conservant l'ambition portée par la loi de programmation militaire, nous réfléchissons à des ajustements de nos moyens, qui sont motivés par les évolutions récentes du contexte stratégique et ce que nous avons observé des conflits récents.

C'est ce travail de réflexion sur les pistes d'ajustement de la LPM que je voudrais vous présenter ce soir. Mais juste avant, je souhaite rappeler brièvement quelles sont les grandes priorités qui guident nos réflexions :

Notre première priorité à tous, je la porte avec constance et détermination depuis bientôt 4 ans, c'est de poursuivre la remontée en puissance de notre outil de défense, aussi bien dans le domaine des équipements qu'à hauteur d'homme.

Deuxième priorité, c'est approfondir la construction de l'autonomie stratégique et de la souveraineté européenne.

Cela va de pair avec la troisième priorité, qui consiste à travailler à la consolidation de notre base industrielle et technologique de défense. Et je suppose que nous aurons l'occasion de revenir amplement sur ce sujet lors de vos questions.

Et enfin, la quatrième priorité, c'est de bâtir un modèle d'armée complet, innovant et agile qui nous permettra notamment de continuer de concourir à la résilience de la Nation.

Au cœur de ces priorités, il existe, vous le savez, une constante dans mon action et dans l'ambition de cette loi de programmation militaire, ce sont les femmes et les hommes de notre défense et plus largement la communauté militaire. Je souhaite le rappeler avant d'en venir maintenant aux orientations capacitaires.

Une communauté humaine forte et solidaire est au fondement de notre défense et nous poursuivons et approfondirons les efforts entrepris en sa faveur depuis 2017. Un effort inédit a été fait en faveur du casernement de nos militaires, il sera conduit jusqu'en 2025 car il s'agit de réparer des dizaines d'années de sous-investissements.

Nous poursuivons la très ambitieuse nouvelle politique de rémunération des militaires, tout juste entamée en cette année 2021, pour que nous disposions d'une politique indemnitaire adaptée aux besoins d'aujourd'hui et à ceux de demain. C'est un immense chantier qui aurait dû être mené il y a déjà bien longtemps.

Nous continuerons aussi les mesures du Plan Famille. A chacun de mes déplacements auprès de nos forces en opérations, je mesure à quel point l'attention portée aux familles de militaires est un facteur de performance opérationnelle.

Ce capital humain, il est inestimable, il mérite une attention soutenue, le cap sera donc fermement conservé, vous pouvez en être assurés.

Vous le constatez donc : l'ambition est intacte. Ce cap de la LPM est tenu. En termes de ressources, il s'appuie sur celles qui ont été déterminées par la LPM, soit 198 milliards d'euros sur la période 2019-2023, l'année 2023 prévoyant une progression de 3 milliards par rapport à 2022.

Certains pourraient regretter l'absence d'actualisation de la LPM elle-même, qui devait porter la consolidation des ressources au-delà de 2023 pour les amener à 2% du PIB en 2025, conformément aux engagements du Président de la République. Dans ce cas, nous aurions fait un constat mécanique : celui que, du fait des conséquences économiques de la crise sanitaire, nous sommes déjà à 2% du PIB. Alors faudrait-il considérer pour autant que l'objectif est atteint, alors que nous le savons bien, tout reste à faire ? Evidemment non. Alors concentrons-nous sur la relance de notre économie, avant de réévaluer nos perspectives de croissance pour l'horizon 2025. Alors seulement, il sera pertinent de consolider les ressources de nos armées pour les années 2024 et 2025.

Alors il faut aussi souligner que le cadre financier est stabilisé jusqu'en 2023 au moins, et donc il faut tirer les conclusions de notre analyse stratégique.

A la lumière de cette actualisation stratégique d'une part, et des retours d'expérience du terrain d'autre part, nous avons pu identifier de premiers ajustements capacitaires dans trois grands domaines que vous avez cités, qui renforceront notre capacité à agir

dans les conflits à venir, notamment les conflits hybrides : je veux parler de la détection, de la protection et de la préparation. Je l'avais rapidement évoqué le 19 février. Depuis, nous avons poursuivi l'analyse.

Le premier axe, « Mieux détecter et contrer », vise à renforcer la priorité que nous donnons au renseignement, en développant notamment nos capacités défensives et offensives dans le champ du cyber et du numérique.

Pour renforcer notre cyberdéfense, nous allons nous appuyer sur le programme d'intelligence artificielle Artemis pour booster nos capacités de valorisation de la donnée. L'objectif, c'est d'analyser et de recouper des données massives grâce à des algorithmes d'IA afin de détecter des modes opératoires, de reconnaître des tactiques ou des techniques particulières qui sont autant de signatures des cyber-attaquants.

Nous investirons dans la construction d'un *datacenter* dédié, à Bruz, au plus près du pôle de cyberdéfense que nous avons développé à Rennes, ainsi que dans le développement d'outils de collecte, de traitement de données ainsi que de logiciels. Des capacités supplémentaires de stockage et d'exploitations de données en masse seront ainsi acquises. Toujours dans le domaine de la cyberdéfense, pour protéger nos communications, nous allons accélérer le renouvellement des équipements cryptographiques des Armées. On parle communément de chiffreurs. Cela passera par l'acquisition de 1300 chiffreurs destinés aux radios tactiques, des radios qui sont indispensables à nos opérations en coalition, et par le développement d'une nouvelle gamme souveraine de chiffreurs.

Pour renforcer nos moyens de surveillance et mieux prendre en compte le besoin d'attribution des actions, nous allons acquérir des capacités supplémentaires d'interception et de localisation des émissions électromagnétiques qui pourront être embarquées sur nos

équipements, que ce soit un 4x4, un char, un bâtiment de la Marine ou bien un aéronef. Nous devons aussi acquérir des services de surveillance de l'espace par des télescopes ainsi que d'interceptions radar dans le domaine maritime.

Nous allons également investir dans ce nouveau domaine que sont les grands fonds marins, les abysses, par l'acquisition de premières capacités sous-marines qui seront des drones d'investigations et d'actions. Ce qu'il faut retenir de ce premier volet, c'est que demain, nous pourrons regarder, déceler un ennemi potentiel et agir partout : sur terre, sur les mers, sous les mers, dans l'air et dans l'espace.

J'en viens maintenant au deuxième axe d'ajustement, intitulé « Mieux se protéger », qui consiste à accélérer l'effort porté sur la résilience et la protection de nos forces, du territoire national et des Français. Il concerne trois domaines en particulier : les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, dits NRBC d'une part, la santé d'autre part et enfin la lutte anti-drones.

La crise sanitaire que nous traversons actuellement a mis en lumière des secteurs qui nécessitent davantage d'investissements. Je pense notamment à celui lié aux risques Nucléaires Radiologiques Biologiques et Chimiques. Ce risque est présent sur des zones où nos forces pourraient encore être engagées à l'avenir. Nous devons donc nous doter mieux et plus de protections individuelles, constituer des stocks de précaution au bon niveau et travailler au développement d'une filière souveraine de contre-mesures médicales ainsi que des moyens nouveaux d'identification.

Dans le domaine de la santé, le durcissement de notre environnement stratégique induit un risque accru de devoir prendre en compte plus de blessés sur les théâtres d'opérations. Nous allons donc améliorer les capacités d'évacuation sanitaire des armées, en commandant 20 kits supplémentaires « MEDEVAC » pour les hélicoptères et en améliorant la prise en charge des évacuations médicales par les avions de transport

tactique comme les A400M ou bien les C130H. Nous allons également lancer des études pour moderniser la capacité d'évacuation « Morphée » sur les MRTT, qui a été si utile et pertinente il y a un an.

Pour ce qui est de la lutte anti-drones qui, je le rappelle, fait partie de la stratégie d'innovation du ministère des Armées et s'est affirmée comme un domaine opérationnel clé dans le conflit du Haut Karabagh, nous travaillons sur deux fronts : d'une part des travaux de R&D afin de préparer les futurs systèmes d'identification et de neutralisation de drones, et d'autre part l'acquisition à très court terme de moyens existants pour sécuriser davantage nos installations sensibles, les événements majeurs ainsi que nos forces déployées. Une protection particulière sera assurée sur une dizaine de sites essentiels. Les moyens que nous avons déjà éprouvés pour protéger le G7 ou le 14 juillet vont être étendus. Nous veillerons aussi à équiper quelques véhicules terrestres ainsi que les bâtiments de la Marine de cette capacité. Cela nous permettra de renforcer la sécurité notamment de la coupe du monde de rugby 2023 ou bien des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

J'en viens au troisième axe, intitulé « Mieux se préparer », qui concerne l'entraînement et la préparation opérationnelle. Ce que nous montrent les conflits d'aujourd'hui, c'est que nos armées doivent être prêtes à pouvoir riposter dans tous les champs de conflictualité, qu'ils soient matériels ou immatériels. Cela demande un entraînement plus conséquent et plus sophistiqué, notamment dans ces nouveaux espaces de conflictualité.

L'effort en cours sur la disponibilité de nos matériels doit être poursuivi pour permettre de multiplier les entraînements au quotidien et de perfectionner les scénarios de préparation.

Il faudra aussi renforcer notre recours à la simulation, et la rendre aussi réaliste ou exigeante que possible. Cela passera par un investissement dans des centres de préparation opérationnelle plus complets ainsi que

par le développement de nouveaux moyens de simulation. Enfin il nous faudra poursuivre nos études sur le combat connecté.

Le travail de déclinaison des ajustements selon ces trois axes que je viens de vous décrire n'est pas encore achevé. Les exemples que je viens de vous donner ne sont que les premières illustrations. Il s'agit maintenant de préciser exactement les besoins et aussi d'identifier les compensations, tout en assurant la cohérence de notre modèle.

Il ne s'agit pas en effet d'un exercice traditionnel de programmation militaire. Nous avons à gérer les programmes et leurs aléas, exactement comme lorsque l'on construit une maison. Nous serons donc peut-être amenés dans cet exercice à décaler certaines cibles et certains jalons, sans que cela ne remette en cause, jamais, l'atteinte de nos ambitions.

Car dans tous les domaines, la LPM se poursuit. Le Président de la République a confirmé sa trajectoire budgétaire jusqu'en 2023. Et comme vous le savez mieux que personne ici, à la commission de la défense, les commandes ne s'arrêtent pas, les livraisons continuent et les réformes portent leurs fruits. Nos grands chantiers se poursuivent à un rythme très dense : c'est le cas par exemple de la nouvelle politique de rémunération des militaires, c'est le cas des grands programmes d'armement comme le porte-avions de nouvelle génération ou le SCAF, c'est le cas aussi des chantiers d'infrastructure dont nos armées ont tant besoin ainsi que des équipements « à hauteur d'homme ». J'ai la satisfaction de vous annoncer que nous avons atteint un certain nombre de nos objectifs en la matière : par exemple, 100% des militaires de l'armée de terre sont équipés d'une nouvelle tenue de sport, plus souple et plus légère, c'est un atout pour leur préparation opérationnelle. 100% de nos militaires déployés en OPEX disposent du treillis nouvelle génération. J'espère, Madame la Présidente, que nous aurons l'occasion de revenir très en détail sur l'ensemble des réalisations de cette LPM, je sais que ce n'est pas exactement l'objet de l'audition d'aujourd'hui, mais je crois qu'il faut que chacun ait bien en tête que les objectifs qui

ont été fixés sont tenus et continueront d'être tenus, et là aussi, c'est historique.

Néanmoins, cet objectif nous devons, tout en l'atteignant, tenir compte de l'évolution du contexte et de l'évolution des menaces. C'est tout le sens de son ajustement et de ma présence devant vous aujourd'hui.

Vous avez soulevé deux autres questions d'actualité auxquelles je vais répondre avant de passer à la séquence de questions. Vous m'avez interrogée sur la situation au Tchad d'une part, et puis sur les suites données à la tribune des généraux en retraite, dont Madame le Pen s'est chargée d'assurer la plus large publicité.

Sur le Tchad, il est tout à fait exact de dire que nous avons perdu, en la personne du président Déby, un allié qui était très actif dans un pays clé au Sahel : le Tchad est en effet un verrou stratégique entre Est et Ouest, Nord et Sud, et un partenaire essentiel de la France dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Les Tchadiens sont déployés dans le Nord du Mali, à Aguelhok et à Kidal, au sein de la MINUSMA depuis 2013. Ils ont déployé un bataillon dans le fuseau est, dans la région de Wour, et en février dernier, un bataillon tchadien a également été déployé dans la zone des Trois frontières, sous l'impulsion personnelle du Président Déby qui prenait alors ses fonctions de président du G5 Sahel.

En l'état actuel des choses, l'engagement de ces deux bataillons n'est pas en cause. La France, qui appelle à un dialogue politique inclusif et ouvert, se pose en appui de la transition politique, pour garantir la stabilité et l'intégrité territoriale du Tchad, comme l'a rappelé le Président de la République. Elle soutient les différentes initiatives africaines actuellement engagées pour appuyer cette transition et éviter une crise qui pourrait déstabiliser durablement le Tchad. Et il nous faut saluer la récente nomination d'un gouvernement de transition à Ndjamena. C'est un signal politique positif qui sera évidemment suivi de très près.

J'en viens maintenant à cette tribune lancée par des retraités qui ont quitté les armées depuis longtemps, et il faut dire les choses clairement, qui ne représentent qu'eux-mêmes. 18 militaires d'active, dont 4 officiers, en sont également signataires. Nous parlons donc de 0,008% des 210 000 militaires qui servent les Français avec courage, abnégation et loyalisme. Je ne minimise pas du tout cet acte délibéré, celui qui a consisté à violer le devoir de réserve au mépris de leur propre condition militaire. Mais il y a une chose que je veux dire devant vous avec force : c'est que cette tribune ne porte en aucun cas la parole des militaires. Et si cette tribune a bénéficié d'autant de visibilité médiatique, c'est parce qu'elle a été honteusement instrumentalisée par Madame le Pen qui, ironiquement, ne se complait que dans la division nationale et se nourrit des tensions qui traversent notre société.

Alors un rappel s'impose : les armées ne sont pas un parti politique, malgré ce que certains députés ont l'air de penser. Un militaire n'est pas un militant. Les armées ne sont pas là pour faire des campagnes politiques, mais pour protéger les Français. Quiconque aurait un avis différent déshonorerait nos armées, mais aussi notre République.

Comme j'ai eu l'occasion de l'indiquer, les officiers généraux signataires ne sont plus en activité, ils seront donc traduits devant un conseil supérieur d'armée en vue de leur radiation. J'ai par ailleurs chargé le chef d'état-major des Armées de prendre des sanctions disciplinaires contre les 18 militaires d'active qui ont violé leur devoir de réserve. Et vous pouvez compter sur ma fermeté. Je crois connaître les armées, je sais comme vous tous le prix de l'engagement de nos militaires pour défendre notre République. Je vois comme vous tous une jeunesse engagée, professionnelle, crédible et courageuse. Et je vois aussi des militaires qui savent qu'ils ne peuvent exprimer leurs opinions publiquement, qu'ils ne peuvent le faire en faisant état de leur état militaire, comme de leur grade. Bien sûr, leur opinion est libre, mais elle doit rester du domaine privé, et cela doit rester ainsi. C'est une condition indépassable. L'armée de la République est au service de la

nation, et de personne d'autre. Et ceux qui pensent autrement se situent en dehors de la République.

Je vous remercie de votre attention, et je suis maintenant à votre disposition pour répondre à vos questions.